



Des manifestants sans masque s'imposent dans un restaurant de Ottawa-Gatineau Gatineau



Steve L'Artiss Charland, sans masque, dans un restaurant de Gatineau, lors de l'occupation du centre-ville d'Ottawa.

PHOTO : YOUTUBE (CAPTURE D'ÉCRAN)

Radio-Canada

Publié le 10 février 2022

Des manifestants qui participent à l'occupation du centre-ville font fi des contraintes sanitaires.

Un groupe de manifestants sans masque a fait irruption mercredi soir dans un restaurant du centre-ville de Gatineau.

Le porte-parole du mouvement de contestation les Farfadaas, Steeve Charland, s'est filmé alors qu'il se promenait dans la salle à manger du restaurant Le 138, rue Wellington. Dans la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, il invite les gens à venir rejoindre son groupe pour manger. Il déclare, visiblement satisfait, que les employés « nous crissent la paix avec les règles sanitaires ».

Rappelons que depuis près de deux semaines, le groupe appelé les Farfadaas occupe un stationnement au coin des rues Laval et Laurier, dans le secteur de Hull, au centre-ville de Gatineau.

La propriétaire de la sandwicherie Le 138 n'était pas sur les lieux lorsque les manifestants s'y sont pointés.

Christiane Beauchamp indique qu'elle fera une enquête interne, pour déterminer ce qui s'est passé. Elle ajoute que son commerce a toujours appliqué les mesures sanitaires et va continuer de le faire. La restauratrice précise également qu'« elle n'appuie pas les complotistes ». Elle a indiqué vouloir parler à ses employés avant d'accorder une entrevue à Radio-Canada.

Mme Beauchamp a toutefois fourni quelques explications sur sa page Facebook, jeudi après-midi.

« Les propriétaires n'étaient pas sur les lieux et malheureusement, c'est une situation qui est devenue hors de contrôle pour les employés responsables, a-t-elle expliqué. Nous avons toujours respecté les règles émises par la santé publique et continuerons à les appliquer. »

« Tant et aussi longtemps qu'on va nous laisser faire », dit Steeve Charland

Le leader des Farfadaas, Steeve Charland, a accepté jeudi d'accorder une entrevue à Radio-Canada, alors qu'il manifestait près de la colline du Parlement.

Ce dernier a décrit son action comme un « mouvement de partage, de paix, de fraternité et d'amour », avant d'indiquer qu'il collaborait avec les forces de l'ordre.

M. Charland a indiqué qu'il avait l'intention de manifester « tant et aussi longtemps qu'on va nous laisser faire ».



Le porte-parole du mouvement de contestation les Farfadaas, Steeve Charland.

PHOTO : RADIO-CANADA

« On est un groupe pacifique. On va lutter de façon pacifique parce qu'on est dans nos droits. Selon la Constitution canadienne, on a le droit à nos opinions politiques, on a le droit à l'association pacifique, on a droit à notre liberté d'expression », a-t-il dit.

À lire aussi :

- Des commerçants du centre-ville d'Ottawa exaspérés par certains manifestants
- Manifestation à Ottawa : l'étau budgétaire se resserre autour des commerçants
- Campement à Zibi : les manifestants doivent partir, dit la mairesse de Gatineau

La police de Gatineau affirme que la situation est « calme et pacifique »

Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) affirme avoir accru la présence de ses agents dans le secteur du centre-ville, où des gens manifestent depuis deux semaines.

La police affirme qu'elle intervient dès que la situation le nécessite.

Le leader du groupe les Farfadaas, Steeve Charland, a d'ailleurs indiqué, jeudi, qu'il sentait la pression s'accroître sur les manifestants, dans le stationnement du complexe Zibi, tout en répétant que le regroupement manifestait selon les règles.

« Tout allait bien, jusqu'à il y a deux jours, où on a commencé à sentir la pression. Les pompiers font des inspections. Ça fait trois inspections que nous avons en quatre jours. On respecte toutes leurs règles et ça va toujours bien, mais on sent qu'il y a de la pression », a raconté M. Charland.

Depuis le 4 février, les policiers et les préventionnistes du Service de sécurité incendie de Gatineau (SSIG) se sont rendus à trois reprises au stationnement du complexe Zibi, au sujet de la sécurité des lieux.



Des manifestants occupent un stationnement du projet Zibi au centre-ville de Gatineau, tout près d'Ottawa. (Archives)

PHOTO : RADIO-CANADA

Mercredi soir, lors de leur troisième visite, les autorités ont constaté plusieurs infractions à des règlements sur la prévention des incendies. Les problèmes concernaient entre autres l'entreposage de matières dangereuses, l'accessibilité au lieu, la distance entre les véhicules récréatifs et les systèmes de chauffage d'appoint.

Puisqu'aucun correctif n'avait été apporté, le SSIG a remis une lettre aux manifestants pour leur indiquer que le dossier serait transmis au Service des affaires juridiques de la Ville de Gatineau pour déterminer la suite des choses. Les contrevenants sont passibles d'amendes de 300 \$ à 1000 \$.

Par ailleurs, les policiers de Gatineau ont distribué, depuis le 4 février, 246 constats d'infraction pour diverses violations du Code de la sécurité routière, notamment le fait de klaxonner sans nécessité, le non-respect de la signalisation en lien avec le stationnement, la vitesse et l'utilisation du cellulaire au volant.

Le SPVG met en garde les protestataires : ils s'exposent à des sanctions pénales, voire criminelles, s'ils commettent des actes répréhensibles.